



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT

Date de convocation : 25 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre d'élus présents pour ce point : 14

Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-12-2022/279

Objet : Présentation de demandes d'aides CAP'Immo – Aide à la création et à l'extension d'activités – Volet Aide au Loyer

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

Arrivé en cours de séance : Germain DUTON

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 3 de la Loi NOTRe du 07 aout 2015 qui redéfinit les compétences entre les collectivités territoriales ;

Vu l'extrait de délibération du Bureau Communautaire n°BC-12-2020/180 du 11 décembre 2020, approuvant le renouvellement du dispositif CAP'Immo avec adjonction de l'aide au loyer ;

Vu l'extrait de délibération du Bureau Communautaire n°BC-06-2022/155 du 9 juin 2022, approuvant l'avenant au dispositif CAP'Immo et modifiant notamment les plafonds d'aides ;

Considérant les caractéristiques de l'aide CAP'Immo volet Aide au Loyer :

La Cible :

Toutes les entreprises en création ou en développement implantées, ou ayant le projet de s'implanter, sur le territoire de CAP Nord Martinique, hormis les SCI, les activités réglementées et les professions libérales.

Une priorité est accordée aux activités implantées en centre bourg, quartier prioritaire de la ville (QPV) et zones d'activités.

Le Mode opératoire :

Création d'entreprise : Concernent les immatriculations de moins de 3 ans.

Taux d'intervention :

- 50% du montant HT des dépenses de loyer annuel éligible pour les implantations en centre bourg, quartier prioritaire de la ville et zone d'activité ;
- 30% du montant HT des dépenses de loyer annuel éligible pour les implantations sur tout autre emplacement sur le territoire.

Développement d'entreprise : Concernent les entreprises qui déménagent et augmentent leurs surfaces d'exploitation, qui sont en redéploiement, diversification de leur offre.

Taux d'intervention :

- 40% du montant HT des dépenses de loyer annuel éligible pour les implantations en centre bourg, quartier prioritaire de la ville et zone d'activité.
- 30% du montant HT des dépenses de loyer annuel éligible pour extension développement sur tout autre emplacement sur le territoire.

Plafonds

Le 9 juin 2022, un avenant au dispositif CAP'Immo a été présenté au Bureau Communautaire selon les modalités suivantes (délibération BC-06-2022/155) :

Plafonds :

5 000 € (au lieu de 6 000 €) pour les entreprises en création ;

4 500 € pour les entreprises en développement ;

La modification de l'article 4.2.4 concernant la prime à l'embauche ;

Une bonification de l'aide d'un montant de 1 000 € (au lieu de 1 500 €) pourra être versée en cas de création d'emploi : ETP sous CDI augmentant l'effectif à la date de la demande.

L'aide est non renouvelable et versée en deux fois à partir du 6ème mois d'occupation des locaux avec justificatifs de paiements du bail.

Considérant les demandes d'aides financières, de 8 entreprises, présentées ci-dessous :

Volet aide au loyer

N°	Porteur du projet	Activité et Zone d'Installation	Loyer annuel (A)	Aide au loyer demandée (B)	Prime à l'embauche (C)	Total financement demandé (D)=(B+C)	% (B/A)
1	Ludovic VERRES Enseigne ANNASTASIA'S	Vente de vêtements au centre-ville de Sainte-Marie	7 800 €	3 900 €		3 900 €	50,00%
2	AQUAPHOENIX	Reprise d'un Pressing Teinturerie au centre-ville de La Trinité	12 000 €	5 000 €	1 000 €	6 000 €	41,67%
3	DISTRIPIL	Alimentation Générale et épicerie fine de produits locaux au Robert (ZA)	35 520 €	5 000 €		5 000 €	14,07%
4	KARIB FOOD CONCEPT	Reprise d'un Restaurant au centre-ville du Robert	8 400 €	4 200 €		4 200 €	50,00%
5	KAVEA	Vente de vins et spiritueux en zone péri urbaine (quartier) au Robert	14 400 €	4 320 €		4 320 €	30,00%
6	LS CAYOL	Reprise d'un commerce d'alimentation générale au centre-ville du Robert	12 000 €	5 000 €	1 000 €	6 000 €	41,67%
7	Martinique Assistance Consulting	Conseil service aux entreprises et aux particuliers au centre-ville de Sainte-Marie	9 600 €	4 800 €		4 800 €	50,00%
8	MTC VITALITY	Fabrication de jus et glaces à partir de fruits locaux au centre commercial Le Courbaril au Robert	8 217,12 €	3 287 €		3 287 €	40%

Considérant l'évolution du budget attribué au dispositif :

Récapitulatif 2022 Subvention CAP'Immo Volet Aide aux Loyers				
AIDE AUX LOYERS		BUDGET CAP Nord 2022		100 000,00 €
NOMBRE DE DOSSIERS COMPLETS	MONTANT GLOBAL SOLLICITE	MONTANT GLOBAL ENGAGE		BUDGET RESTANT
16	72 077,00 €	31 270,00 €		68 730,00 €

APRÈS DÉCISION DU PROCHAIN BUREAU COMMUNAUTAIRE - % BUDGET ENGAGE	72%
---	-----

Considérant les avis favorables des membres de la Commission développement économique réunis le 21 octobre 2022 et des membres de la Commission mixte finances-subvention, réunis le 16 novembre 2022.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'attribuer les aides dans le cadre du dispositif CAP'Immo – Aide à la création et à l'extension d'activités – Volet Aide au Loyer, comme suit :

Montant	Bénéficiaire	Activité et Zone d'Installation
3 900,00 €	Ludovic VERRES Enseigne ANNASTASIA'S	Vente de vêtements au centre-ville de Sainte-Marie
6 000,00 € (Dont prime à l'embauche : 1000 euros)	AQUAPHOENIX	Reprise d'un Pressing Teinturerie au centre-ville de La Trinité
5 000,00 €	DISTRIPIL	Alimentation Générale et épicerie fine de produits locaux au Robert (ZA)
4 200,00 €	KARIB FOOD CONCEPT	Reprise d'un Restaurant au centre-ville du Robert

Montant	Bénéficiaire	Activité et Zone d'Installation
4 320,00 €	KAVEA	Vente de vins et spiritueux en zone péri urbaine (quartier) au Robert
6 000,00 € (Dont prime à l'embauche : 1000 euros)	LS CAYOL	Reprise d'un commerce d'alimentation générale au centre-ville du Robert
4 800,00 €	Martinique Assistance Consulting	Conseil service aux entreprises et aux particuliers au centre-ville de Sainte-Marie
3 287,00 €	MTC VITALITY	Fabrication de jus et glaces à partir de fruits locaux au centre commercial Le Courbaril au Robert

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 27 décembre 2022

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT

